

Organise son premier VIDE-GRENIER ET VIDE-DRESSING

Samedi 24 janvier 2026 De 8H30 à 18H

Halle des Sports 1 - Saint-Bonnet-de-Mure 69720

<u>Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription et l'attestation</u> à nous retourner avant le 5 Janvier 2026 accompagnés :

- O Du règlement de votre emplacement
- O De la photocopie de votre pièce d'identité recto-verso
- O D'un chèque de caution de 50 € qui vous sera restitué à votre départ
- O Du règlement intérieur paraphé et signé

Réservation:

- Par mail en renvoyant le présent document
- Par voie postale : 2, rue Louis Blériot, 69720 Saint Laurent de Mure
- Lors de la permanence qui se tiendra à la HDS 1
 - 1, Route de Meyzieu, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure
 - le 7 janvier 2026 de 18H15 à 20H15

Informations pratiques:

Accueil des exposants dès 7H

Adresse: Halle des Sports 1

Route de Meyzieu, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure

- Le vide-grenier se déroulera exclusivement en intérieur
- Vous trouverez sur place buvette et snack

Tarifs:

- 10€ = 1 table (soit 2 ml) + 2 chaises
- 18€ = 2 tables (soit 4 ml) + 2 chaises
- Le vide-grenier sera ouvert gratuitement aux particuliers de 8H30 à 18H

Nous contacter:

- Par mail: contact@fever-cheerdance.com
- Par téléphone : 06 82 36 81 83
- Par courrier : 2, rue Louis Blériot, 69720 Saint-Laurent-de-Mure

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

<u>L'équipe Fever Cheerdance</u>



Organisateur : Fever Cheerdance Adresse postale : 2 rue Louis Blériot, 69720 Saint-Laurent-de-Mure

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER ET VIDE-DRESSING

Personne physique

Se déroulant le 24 janvier 2026 à Saint-Bonnet-de-Mure

le soussigné(e),
Nom :Prénom :
Né(e) le :Département :Ville :
Adresse :
Code postal : Ville :
Γél. :
Email :
Fitulaire de la pièce d'identité n° :
Délivrée le : par : par :
N° d'immatriculation du véhicule :
le déclare sur l'honneur :
Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code d commerce).
Ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature a cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).
Fait à :Le :
Signature:
_
Cette attestation doit être remise à l'organisateur qui la joindra
au registre destiné au Maire de la commune d'organisation.
Ci-joint le règlement de € pour l'emplacement
Nombre de tables demandées : O 1 table O 2 tables
(Pour tout renseignement complémentaire : contact@fever-cheerdance.com